

## PRIX D'EXCELLENCE

### GRILLE D'ÉVALUATION

---

#### Critères d'admission

Les récipiendaires doivent être membres du Collège québécois des médecins de famille

---

#### CATÉGORIES

1. *Contribution aux soins aux patients en milieu non urbain*
2. *Contribution à la vie communautaire ou à l'aide internationale*
3. *Contribution à la vie universitaire/hospitalière/CLSC/GMF*
4. *Contribution à l'enseignement de la médecine de famille*
5. *Contribution à la formation continue et à la vulgarisation scientifique*
6. *Contribution à la recherche ou à la publication en médecine de famille*
7. *Contribution à la vie du Collège québécois des médecins de famille ou du Collège des médecins de famille du Canada*

---

CRITÈRES	POINTAGE ET CRITÈRES DE SÉLECTION	POINTAGE
1. Contribution remarquable à sa catégorie		/50
2. Reconnu par ses pairs pour ses compétences cliniques		/25
3. Qualités humaines		/25
	<b>Total :</b>	<b>/100</b>